

Délai de réception des votes par correspondance :
le dimanche 07 mars 2021 à 09h00
dans la boîte aux lettres du Bureau communal



POSTE

HORAIRE DE LA JOURNEE DU 07 MARS 2021

- 08h00 à 09h00 Ouverture du bureau de vote :**
1^{er} tour de la municipalité & votations fédérales.
- 09h00 à 09h30 Dépouillement et proclamation des résultats.
10h00 précises Dernier délai de dépôt des listes pour le 2^{ème} tour de la municipalité.
- 11h00 à 12h00 Ouverture du bureau de vote :**
2^{ème} tour de la municipalité.
- 12h00 à 12h30 Dépouillement et proclamation des résultats.
13h00 précises Dernier délai de dépôt des listes pour le 1^{er} tour du Syndic.
- 14h00 à 15h00 Ouverture du bureau de vote :**
1^{er} tour du Syndic.
- 15h00 à 15h30 Dépouillement et proclamation des résultats.
16h00 précises Dernier délai de dépôt des listes pour le 2^{ème} tour du Syndic.
- 17h00 à 18h00 Ouverture du bureau de vote :**
2^{ème} tour du Syndic.
- 18h00 à 18h30 Dépouillement et proclamation des résultats.

ATTENTION !

Cet horaire peut être modifié si les 5 Municipaux sont élus dès le premier tour.
Toute modification sera affichée au pilier public en même temps que les résultats de chaque vote.

Publication des résultats de cette élection :

➤ au pilier public

à l'issue du dépouillement le dimanche 07 mars 2021 en fin de journée

*En cas de détérioration ou de perte du matériel électoral, ou si le matériel reçu est incomplet ou défectueux, adressez-vous sans délai à l'Office de la population,
☎ 021 622 73 21, pour obtenir du matériel de remplacement.*